

Discours de M. Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication, lors de l'inauguration des vitraux de Villenauxe-la-Grande le lundi 24 octobre 2005

Monsieur le Maire de Villenauxe-la-Grande,
Monsieur le Président du Conseil général de l'Aube, Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne,
Monsieur le Président directeur général de Gaz de France, Cher Jean François
Monsieur le Préfet,
Monseigneur,
Cher David Tremlett,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Je suis très heureux d'inaugurer avec vous, dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Villenauxe-la-Grande, la création de David Tremlett avec l'atelier Simon-Marq. C'est un projet d'une envergure exceptionnelle, dont vous pouvez être légitimement fiers. C'est un projet de dimension nationale et européenne. C'est l'aboutissement de trois années d'un travail remarquable, et du plus important chantier de création de vitraux en France depuis près de 20 ans.

Les vitraux de votre église du XIIIe siècle, soufflés par une explosion au cours de la deuxième guerre mondiale, ont été remplacés par des verres simples en 1957.

C'est la donation d'un paroissien de Villenauxe-la-Grande, Maurice Bouley, aujourd'hui décédé, qui a permis à la municipalité de lancer ce projet, dont la réalisation est le fruit d'un partenariat exemplaire. Le conseil régional de Champagne-Ardenne et l'Etat, en l'occurrence le ministère de la culture et de la communication, dans le cadre du contrat de plan Etat Région, ont décidé de concentrer leur action sur la valorisation et la restauration du patrimoine architectural.

Mais je veux également citer l'église et particulièrement le père Grand, curé de la paroisse et la commission diocésaine d'art sacré, qui ont voulu donner une ampleur particulière et un message de spiritualité à ce geste de piété.

Je remercie Gaz de France enfin, sa fondation et sa délégation régionale, mécène du projet, qui a contribué activement à son plein succès.

Mais rien dans cette entreprise de longue haleine n'aurait été possible sans l'association intime, j'ose parler de rencontre artistique, entre David Tremlett, l'artiste britannique, et Benoît et Stéphanie Marcq, les maîtres verriers de l'atelier Simon Marcq à Reims. C'est ensemble que vous avez donné vie et forme à ces 21 baies de couleur et de lumière.

David Tremlett, votre parcours européen vous a conduit aux réalisations les plus prestigieuses. Vos œuvres sont présentes dans les collections privées et les musées les plus réputés, à Londres où vous vivez, mais aussi à Paris et dans d'autres métropoles. Vous avez été le lauréat, avec l'atelier Simon Marcq, de ce concours pour lequel plus de 35 équipes s'étaient présentées. Votre réflexion sur l'architecture et de la couleur, vous a guidé dans ce travail unique. Nul doute que la spiritualité profonde de ce lieu de prière et d'expression de la foi qui est aussi un haut lieu de l'art, vous a accompagné dans votre choix de la couleur pour les vitraux, très symbolique : le bleu en hommage au manteau de la vierge et le rouge en référence au sang du Christ.

Stéphanie et Benoît Marcq, vous êtes les maîtres verriers du projet. Vous montrez ici à merveille combien l'art du vitrail est une constante création artistique, qui va bien au-delà d'une simple interprétation de la pensée de l'artiste.

Votre création, Cher David Tremlett, montre à quel point l'alliance de la création contemporaine et du patrimoine le plus ancien est féconde.

Vous prenez ainsi la succession de nombreux artistes, dont Maurice Denis, au début du XXe siècle, qui a lui-même apporté sa symbolique du renouveau artistique dans cette église, par une création dans l'abside.

Classée monument historique par l'Etat en 1840, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, qui a été plusieurs fois détruite et reconstruite au cours de l'histoire, a récemment fait l'objet d'importantes restaurations. C'est à la suite de ces restaurations qu'a été envisagée la création inaugurée aujourd'hui.

Je tiens à rendre hommage aux femmes et aux hommes sans lesquels cette création n'aurait pu voir le jour. En toute première place Messieurs les élus, M. Jean-Louis Waibel, maire de Villenauxe, dépositaire de la confiance de Maurice Bouley, généreux mécène avant la lettre. M. Philippe Adnot, sénateur et président du conseil général de l'Aube, M. Jean-Paul Bachy, président du conseil régional et ses services. Mgr Stenger, évêque de Troyes, M. Georges Poull, directeur régional des affaires culturelles de Champagne-Ardenne ainsi que ses services. Enfin, M. Jean-François Cirelli, Président de Gaz de France.

Vous avez concouru à la réussite de cette opération, qui s'inscrit dans la priorité de la politique culturelle menée par l'Etat et la région, en faveur du patrimoine architectural, autour du vitrail, de l'architecture fortifiée et de la statuaire. Les financements ont été dégagés à la hauteur des ambitions. Plus d'1,2 million d'euros ont été rassemblés, par le Conseil régional de Champagne-Ardenne, par l'Etat et par la commune de Villenauxe. Le Département de l'Aube a apporté sa pierre à l'édifice et la générosité du mécénat de Gaz de France a complété le tour de table des financeurs publics. Votre collaboration et votre engagement à tous est exemplaire, qui montre l'efficacité des partenariats au service d'une décentralisation culturelle réussie, fruit des efforts et de l'engagement de tous.

Je me réjouis que cette réalisation exemplaire fasse école, au sein même de la si prestigieuse cathédrale de Reims, où un très important projet de vitrail est en cours de réalisation.

A Villenauxe-la-Grande comme à Reims, ces créations exceptionnelles vont à la rencontre des publics, fidèles et visiteurs, leurs véritables destinataires, grâce aux efforts conjugués du ministère de la culture et de la communication et des collectivités territoriales. Eduquer à l'art dans ses expressions les plus contemporaines, faire partager au plus grand nombre son expérience et en communiquer la valeur singulière pour chacun d'entre nous, tels sont bien nos objectifs communs, que nous partageons aussi bien avec les artistes, qu'avec le ministère de l'éducation nationale et les collectivités territoriales, dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

Je ne voudrais pas terminer sans un hommage à l'entreprise Gaz de France, à sa fondation d'entreprise et à sa délégation régionale, toutes deux très actives dans la réalisation de ce projet.

Depuis plus de 10 ans, la fondation d'entreprise Gaz de France s'associe, par une convention nationale de mécénat, aux projets de la Direction de l'architecture et du patrimoine dont elle est un partenaire privilégié, en particulier pour la protection, la restauration, et la création des vitraux. Sans le mécénat de la fondation Gaz de France, les vitraux de la basilique Saint Urbain de Troyes, mais aussi de la Sainte Chapelle à Paris et des cathédrales de Bourges et de Metz, pour ne citer que ces quelques exemples emblématiques, n'auraient pu être restaurés comme ils l'ont été.

La contribution de Gaz de France à la création de Villenauxe est tout à fait significative. Et je me réjouis que la fondation d'entreprise Gaz de France Champagne-Ardenne intervienne de

manière également significative dans le projet de création des vitraux de la cathédrale de Reims.

Le mécénat de Gaz de France est exemplaire de l'apport des entreprises aux projets culturels, de toutes les entreprises, des plus grandes comme la vôtre, Monsieur le Président, jusqu'aux plus petites. C'est ainsi qu'en mettant en œuvre la loi de 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, un dispositif qui nous place à la pointe de l'Europe dans ce domaine, nous donnons un nouvel élan au mécénat culturel.

C'est, je crois, le sens de l'avenir, afin que le service public – conscient de ses responsabilités et sans aucun désengagement – mais aussi les entreprises participent, dans un effort commun, à la rencontre renouvelée du patrimoine et de la création contemporaine.

Je vous remercie.